



Vol de carburant dans une station de service esso

Par **remy63**, le **05/10/2012** à **23:33**

Bonjour,

j'ai commis un vol de carburant et j'en suis pas fier et je ne sais pas ce qui m'a pris avec la carte de mon employeur. J'ai fait un plein de 30 litres. J'ai remboursé avec ma carte. Mon employeur à porté plainte car cette fameuse carte que j'avais reposé a disparue. La station à des caméras mais elles ont été déplacées et je pense qu'elles filment le sol. Combien de temps il faut pour que je reçoivent une convocation sachant que sa fait 1 semaine qu'il a porte plainte ?

Est ce que je peux demander les vidéos à la station sans qu'on sachent que c'est moi ?

Qu'est ce que je risque ?

Merci.